

# NOTICE INSCRIPTION 2026

## Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

### DETISF



Le CDRE est certifié QUALIOPi  
La certification Qualiopi a été délivrée  
au titre des catégories d'actions  
suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- BILAN DE COMPETENCES

## Modalités d'admission

---

Pour intégrer la formation TISF, les candidats doivent respecter le processus suivant :

- La transmission au CDRE d'un dossier de candidature
- Un entretien de 30 minutes avec la commission d'admission

C'est à la suite de ces deux étapes que la commission délivre son verdict et que l'admission est prononcée ou non par le directeur du CDRE.

## ETAPE 1 : Composition du dossier de candidature

---

Les candidats doivent transmettre au CDRE un dossier de candidature comportant :

- Leur nom et prénom
- Leur date de naissance
- Leur adresse
- Leur situation familiale
- La liste des diplômes obtenus
- Le financement de la formation prévu
- Un texte d'environ une page décrivant les principales motivations à l'entrée en formation TISF. Ce texte doit mentionner les expériences en lien avec la formation et le domaine du travail social et présenter le projet personnel professionnel du candidat.

Le dossier de candidature complet doit être transmis au CDRE par mail à l'adresse :

[cdre@legap.net](mailto:cdre@legap.net)

## ETAPE 2 : Réponse du CDRE

---

A la réception du dossier de candidature, le CDRE confirmera par mail sa bonne réception. Après étude de sa complétude, le CDRE fera parvenir aux candidats une convocation pour l'épreuve d'admission.

Si le candidat est admis de droit (CF règlement d'admission) le CDRE fera parvenir une convocation pour un entretien de positionnement.

## ETAPE 3 : PREPARER SON EPREUVE D'ADMISSION

---

Pour préparer au mieux son épreuve orale d'admission, il est conseillé de lire le règlement d'admission, qui détaille les attendus de l'exercice. Pour rappel sur la base du texte fourni par le candidat dans son dossier, une épreuve orale d'admission est prévue. Celle-ci d'une durée de 30 minutes donne l'occasion aux candidats de présenter leur parcours leurs motivations et à la commission d'admission d'échanger sur ces points avec les candidats.

## ETAPE 4 EPREUVE ORALE D'ADMISSION

---

Les entretiens ont lieu dans les locaux du CDRE, les candidats seront notifiés au plus tard 5 jours avant, de la date et de l'heure prévue pour cet entretien.

Pour des raisons organisationnelles, et avec l'accord du candidat, l'entretien peut se dérouler par visioconférence en distanciel.

L'entretien de sélection se déroule avec la commission d'admission.

Cet entretien d'une durée de 30 minutes environ, est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de technicien de l'intervention sociale et familiale ainsi que son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il est conduit à partir des éléments renseignés par le candidat dans son dossier écrit, principalement la note rédigée par ses soins.

Le candidat présentera dans une première partie ses expériences et son parcours professionnel. Il partagera avec la commission d'admission sa vision du métier de TISF et de la formation. Dans un deuxième temps il partagera son projet professionnel et ses motivations.

Les membres de la commission échangeront avec lui en demandant approfondissement ou exemplifications.

L'appréciation porte sur les critères suivants :

- Pertinence de la communication ;
- Pertinence de la réflexion ;
- Pertinence des éléments de motivation ;
- Pertinence du projet de formation.

## ETAPE 5 : RESULTATS

---

L'admission dans la formation est prononcée par le directeur du CDRE après avis de la commission d'admission.

L'admission est prononcée pour les candidats dont la note est supérieure ou égale à 10/20.

Le CDRE communiquera dans les 5 jours ouvrés les résultats aux candidats



**Siège social**  
**87 Rue du Molinel, Bat A**  
**59700 Marcq-en-Barœul**



**07 88 66 09 97**  
**06 38 14 82 63**



**cdre@legap.net**